

Communiqué de Presse

Réunion publique

Afin de s'adapter à l'évolution du cadre législatif et de renforcer la préservation de l'environnement, la ville a entrepris la révision de son Plan local d'urbanisme (PLU).

Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

Dans un premier temps, la Municipalité a élaboré un Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) et retenu trois orientations pour une ville dynamique, jardinée et en mouvement :

- garantir une croissance équilibrée de la ville ;
- promouvoir la construction d'une ville verte et jardinée qui prend en compte les enjeux environnementaux ;
- valoriser le territoire d'Ermont pour consolider l'accueil et la solidarité.

Le plan de zonage et le règlement

La deuxième étape consiste actuellement en l'adoption d'un nouveau règlement et l'élaboration d'un plan de zonage. L'objectif est de diviser le territoire en plusieurs zones (zones urbaines, zones naturelles...) et de construire un règlement, pour chaque zone. **Pour cela, la Municipalité organise une réunion publique de présentation et de concertation mercredi 8 juin à 20 h au Théâtre Pierre-Fresnay.**

Lancement de l'enquête publique

Septembre 2016 marquera le début de l'enquête publique. Tous les documents seront consultables en mairie avec la présence d'un commissaire enquêteur pour recueillir les avis des Ermontois.

Enfin, le nouveau Plan local d'urbanisme sera proposé au conseil municipal de décembre 2016.

Réunion publique

de présentation
de la révision du Plan local d'urbanisme

Mercredi 8 juin à 20h

Théâtre Pierre-Fresnay - 3 rue Saint-Flaive Prolongée



Service de l'urbanisme - 01 30 72 38 69 - ermont.fr

VILLE d'ERMONT

Services techniques

Mairie bâtiment B – 100 rue Louis-Savoie –
95120 Ermont